



Lettre d'information SUD du 20 Janvier
2022

ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

RCC ou
Autolicenciements ?...

La direction vient d'annoncer la mise en place de l'accord relatif à la mise en œuvre d'un dispositif de

rupture conventionnelle collective (RCC) signé le 8 décembre 2021 par la CGC, la CFDT et FO.

Cet accord est articulé autour de la désignation de postes à supprimer et d'un non-dit sur ce qu'il advient au personnel concerné après le 31 décembre 2022 pour ceux qui n'ont pas trouvé une solution qui leur convient.

C'est donc sous une menace de licenciement que cet accord prétendu nécessaire (pour qui ?) va s'appliquer.

Concernant les mesures incitatives, pour ceux qui auraient souhaité créer leur activité professionnelle, l'accord prévoit 30 000 € de moins que l'accord d'incitation précédent dont l'application finissait fin octobre 2021.

La direction prétend garantir un plancher total de 45 000 € mais elle oublie de préciser que ce total inclut le versement de la prime de rupture conventionnelle ou du solde de tout compte qui est un dû avec ou sans l'accord.

Ceux qui prétendent qu'il en va de la situation économique d'ArianeGroup ont sans doute oublié que les gros actionnaires ont touchés 166 Millions € et que la trésorerie de la holding était excédentaire de 644 Millions € dans les derniers comptes.

Et nous n'avons jamais réussi à savoir exactement les montants des subventions, aides publiques (nationales et régionales) et autres avantages fiscaux dont ArianeGroup a bénéficié.

Qu'en est-il des maisons maires ?

Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre **2021** pour **Safran** s'élève à 1 812 M€, en hausse de 16,2 % (17,4 % sur une base organique) par rapport aux 1 559 M€ enregistrés au 3ème trimestre 2020. Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre **2021** est en progression organique de 6,1 % par rapport au 2ème trimestre **2021**.
(Chiffres 29 oct. 2021)

Airbus a de nouveau revu à la hausse ses prévisions financières pour **2021** après avoir publié un **bénéfice** net de 404 millions d'euros au troisième trimestre,

traduisant la reprise progressive de ses activités. (Chiffres 28 oct. 2021). Tout cela avec une crise sanitaire qui a beaucoup impacté le transport aérien.

Et qu'en est-il des bénéficiaires engrangés depuis des années ??? Par les différentes sociétés qui ont formé ArianeGroup ???

Il n'y a aucune nécessité à pousser dehors 590 collègues !!!

Il s'agit d'un choix de rentrer le maximum de cash à court terme pour les gros actionnaires et au mépris du devenir de l'entreprise, du personnel et de son savoir-faire.

C'est la politique de pillage au profit d'intérêts privés d'entreprises qui ne doivent leurs existences et leur développement qu'aux investissements de l'Etat et sur lesquels, jamais rassasiés, les actionnaires prélèvent toujours plus jusqu'à mettre l'existence même de ces sociétés en péril.

Voilà quels sont les intérêts servis par cet accord !!!

Pour SUD, cet accord aurait pu avoir un intérêt s'il avait contenu une garantie qu'il n'y ait aucun licenciement à l'issue de son application. Mais même à l'oral, la direction s'est bien gardée de s'y engager puisque c'est sur ce non-dit que se fait sa réponse.

Tous nos collègues dont les postes sont ciblés sont encore là et déjà certains parlent de s'occuper de ceux qui restent !!!

Pour SUD, personne ne doit être contraint à partir et nous ne ferons pas le tri entre ceux qui partent et ceux qui restent...

Nous invitons tous les collègues qui craignent pour leur situation à nous en parler s'ils le souhaitent et à ne pas rester dans une configuration individuelle.

Car si cet accord porte le nom de Rupture Conventionnelle Collective, il ne fait qu'autoriser la direction à obtenir de nombreuses ruptures individuelles en faisant pression pour que le personnel se licencie tout seul...

Nous ne savons pas encore comment nous allons résister à cette nouvelle forme de plan de licenciements mais ce dont nous sommes certains c'est qu'il n'y a que collectivement, en se regroupant qu'on pourra y faire face, avec le personnel concerné aujourd'hui ou celui qui le sera à la prochaine tournée...

N'hésitez pas à nous informer de vos situations si vous le souhaitez et ne pas vous laisser isoler dans un processus où vous êtes individualisé et sans rapport de forces avec la direction.

En fonction de l'évolution de la situation, nous verrons comment il sera possible d'organiser une résistance collective et c'est comme cela que nous avons l'intention d'accompagner l'application de cet accord.

Nous ne suivrons pas forcément le « *guide des mesures* » écrit par la direction pour prendre la porte !!!

Et NON !!! Nous ne serons pas des COLLABORATEURS de nos licenciements !!!

Victoire contre les licenciements abusifs !!!

SUD a accompagné, soutenu et aidé 2 ex-salariés de Derichebourg à faire leur dossier aux prudhommes pour contester leurs licenciements en Mai 2020.

Derichebourg a été condamné pour licenciement abusif et même si on est loin de réparer le mal qui a été fait, obtenir une reconnaissance et une réparation du préjudice est toujours satisfaisant.

La moralité c'est que la détermination finit tout de même par payer et que parfois, ce sont les petits qui l'emportent contre les gros, lorsqu'ils s'entraident...

Merci à tous ceux qui ont témoigné en leur faveur !!!

GREVE 27 Janvier 2022

« Les organisations Solidaires, CGT, FO, FSU, Fidl, MNL, Unef et UNL soutiennent les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines qui viennent... et appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022. »

Au-delà de la situation d'ArianeGroup évoquée plus haut dans le chapitre sur l'accord RCC, il y a aussi la situation globale d'accroissement des inégalités mis à jour et révélés par l'association Oxfam.

Extraits :

En 2020, les 1 % les plus riches possèdent plus de deux fois les richesses de 6,9 milliards de personnes, soit 90% de la population mondiale.

En France, les 10 % les plus riches détiennent plus de la moitié des richesses nationales quand les 50 % les plus pauvres se partagent moins de 10 % du gâteau.

Rapport Janvier 2022 :

La fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 19 mois de pandémie qu'au cours de la dernière décennie.

Depuis la pandémie, le monde compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures, alors que 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté.

Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires français, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3500 euros à chaque Français(e).

Les 5 premières fortunes de France ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie. Elles possèdent à elles seules autant que les 40% les plus pauvres en France.

Ceux qui détournent les richesses créées par le travail font diversion en essayant de monter une partie de la population contre une autre quelques soient les boucs émissaires. Leur objectif étant de masquer le détournement qu'ils opèrent de la richesse publique

Des milliards sont distribués par l'Etat aux plus grosses entreprises.

Les richesses du travail sont absorbées par les actionnaires qui ne récoltent pas sur leurs investissements mais sur les fonds publics.

Le détournement fiscal des riches est estimé à plus de 80 milliards (peut être beaucoup plus en réalité) sans que l'Etat accorde vraiment les moyens pour y mettre fin. Un simple investissement en moyen et en embauche pour lutter contre les évasions fiscales pourrait rapporter à l'Etat des milliards...Qu'il ne va pas chercher...

Et le chômeur est montré du doigt comme responsable de sa situation, voire comme privilégié.

Même en acceptant le chiffre officiel totalement sous-estimé de 2.4 Millions, il y avait 286 100 **emplois** vacants au 3ème trimestre 2021.

En octobre 2021 la fraude au RSA était estimée à 800 millions € et la fraude à l'impôt sur les sociétés de 27 Milliards. (Le non recours au RSA rapporte 5.2 Milliards € donc il y beaucoup plus de citoyens qui ne font pas valoir leurs droits que de fraudeurs).

La fraude aux arrêts maladies de 149 Millions € et les cotisations salariales non déclarées par les employeurs à 14 Milliards.

La fraude aux prestations sociales de 119 Millions € et la fraude à l'impôt sur le revenu de 17 Milliards.

Source : <https://www.aide-sociale.fr/infographie-fraude-sociale-particulier-entreprise/>

Alors dans ce contexte qui montre en quelques chiffres les mensonges et les manipulations dont nous sommes l'objet en tant que citoyen comme en tant que salariés, nous appelons à faire grève contre les licenciements et pour l'augmentation des salaires non pas de « ceux qui restent » mais de tous.

Nous sommes très réservés sur la volonté des confédérations syndicales nationales d'engager des luttes interprofessionnelles déterminées mais cet appel est une bonne occasion d'exprimer notre mécontentement sur la politique de licenciements masqués et de protester contre la cure d'austérité subie ces derniers temps.

Jeudi 27 Janvier 2022, toutes et tous en grève entre 1 et 8 heures. Pour les quarts de nuit grève entre 1 et 8 heures la nuit de mercredi 26 Janvier à Jeudi 27 Janvier 2022.

Objectif : Usine morte !!! Ateliers et bureaux vides !!!

...

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir afin que nous vous retirions de sa diffusion.